

L'ALEC MÉTROPOLE MARSEILLAISE & LA PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT UN SERVICE PUBLIC FÉDÉRATEUR EN APPUI AU MARCHÉ DE LA RÉNOVATION

Mémo à destination du **Club Régional ÉcoQuartier** animé par la DREAL PACA

24 juin 2016



**AGENCE LOCALE DE
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT**
Métropole Marseillaise

www.alecmm.fr

Avec le soutien de

**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE**

Territoire d'Étaux, Canton de Provence, Coteaux-Rousses, Coteaux, Coteaux, Châteauneuf-les-Martigues, Douzule de Bédouin, Galmier, Galmier-Martin, La Cote, La Roche, Marguerite, Marseille, Plan-de-Coupe, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Victor, Sauternes-Pin, Septèmes-les-Vallons



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU-RHÔNE**

1. L'**ALEC** MÉTROPOLE MARSEILLAISE & SON **TERRITOIRE D'INTERVENTION**

Dans les textes...

- **Commission européenne** (1994) : « Organisation indépendante à but non lucratif fournissant une assistance technique aux utilisateurs d'énergie et contribuant au développement des marchés d'énergie locales durables ».
- **Code de l'Énergie** (2015) - Article L.211-5-1 : « Organisme d'animation territoriale conduisant des activités d'intérêt général favorisant, au niveau local, la mise en œuvre de la transition énergétique ».

1^{ère} AGENCE CRÉÉE EN PACA

Action n°27 du PCET de MPM

3 ANS D'EXISTENCE

Lancement en mai 2013

Membre du réseau FLAME comptant

35 ALEC en France

3 CATÉGORIES DE CIBLES



1. COLLECTIVITÉS

- Mairies | Services techniques.
- Politiques de la ville.



2. GRAND PUBLIC

- Particuliers.

dont logements collectifs

- Copropriétaires | Conseils syndic.
- Syndics | Bailleurs.

dont ménages modestes

- En copropriété essentiellement.



3. ENTREPRISES

- Secteur « rénovation » (Bâtiment, Immobilier, Energéticiens, Banques, Assurances, etc.).
- Démarche RSE.

3 MODALITÉS D'INTERVENTION



Conseil, suivi & orientation

- Informations | Ressources.
 - Conseil et suivi personnalisé.
 - Aiguillage | Facilitation.
 - Référencement | Mise en relation.
- ⇒ PRIS-EIE (13 ans d'existence, 1500 demandes par an).
- ⇒ Conseil en Énergie Partagé.



Co-animation & communication

- Plus de 40 animations par an.
- 8 formats différents.
- Sensibilisation large.
- Création de liens locaux.
- Montée en compétences.
- Valorisation de bonnes pratiques.
- Retours d'expérience.
- Relai (aides, dispositifs, etc.).



Projets territoriaux (ex : ATRE)

8 COLLABORATEURS EXPERTS



Sobriété énergétique

- Comportements.
- Usages.



Efficacité énergétique

- Systèmes et réseaux.
- Patrimoine public.
- Bâti résidentiel.
- Architecture et patrimoine.



Energies renouvelables

- Locales.
- Territoriales et citoyennes.
- Publiques et privées.



Politiques publiques

- Suivi et contribution.
- Orientation.
- Connaissance des acteurs et des dispositifs.

Territoire d'intervention



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



4 900 000 Habitants

21%



157 Habitants/km²

x 10



2 200 000 Résidences principales

21%



22 % des consommations d'énergie



Objectif : 50 000 rénovations / an

- SRCAE Région PACA | PR2E à venir
- Le rythme actuel est **3 fois inférieur**

23%

CT MARSEILLE PROVENCE



1 040 000 Habitants



1 724 Habitants/km²



460 000 Résidences principales

- 370 000 résidences principales privées à ¾ en collectif et à ¼ achevées avant 81.



24 % des consommations d'énergie



Objectif : 11 250 rénovations / an

- PCET MPM
- Soit **2,5% du parc par an**

Territoire d'intervention

Zoom



2. LA PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ENERGÉTIQUE DE L'HABITAT DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

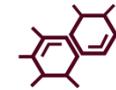
INSCRIPTION DES **PLATEFORMES TERRITORIALES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT (PTRE)** DANS LE CODE DE L'ÉNERGIE
par la Loi *Transition Énergétique pour la Croissance Verte*



DÉFINITION DU SERVICE PUBLIC

Article L. 232-1

- Le service public de la performance énergétique de l'habitat assure **l'accompagnement des consommateurs souhaitant diminuer leur consommation énergétique.**
- Il assiste les propriétaires et les locataires dans la réalisation des **travaux d'amélioration** de la performance énergétique de leur logement et leur fournit des informations et des conseils personnalisés.

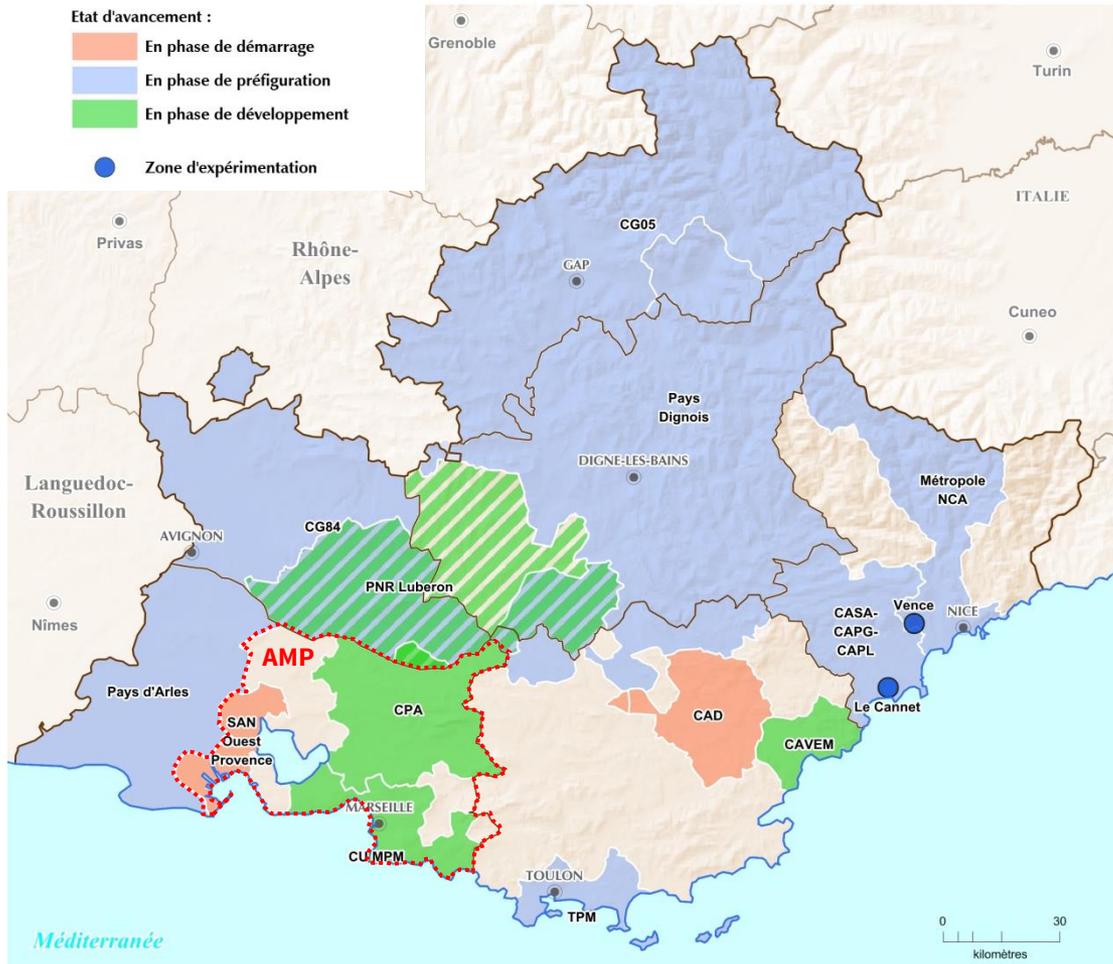


DÉFINITION DES PTRE

Article L. 232-2 (*extraits*)

- Le service public de la performance énergétique de l'habitat s'appuie sur un **réseau de plateformes territoriales de la rénovation énergétique** [...].
- Ces plateformes ont une **mission d'accueil, d'information et de conseil du consommateur**. Elles fournissent à ce dernier les **informations techniques, financières, fiscales et réglementaires** nécessaires à l'élaboration de son projet de rénovation [...]. Les **conseils fournis sont personnalisés, gratuits et indépendants**.
- Ces plateformes peuvent favoriser la **mobilisation des professionnels** et du secteur bancaire, animer un réseau de professionnels et d'acteurs locaux et mettre en place des actions facilitant la montée en compétences des professionnels. **Elles orientent les consommateurs, en fonction de leurs besoins, vers des professionnels compétents tout au long du projet de rénovation.**

Plateformes en PACA



Source : Région PACA, février 2016.

13 PTRE EN PROJET
(dont 3 sur la Métropole AMP)

1. **ALEC Métropole Marseillaise (CT MP)**
2. **CPIE | MECH (CT PA)**
3. **CT Ouest Provence**
4. CAVEM (AREVE)
5. PNR Luberon
6. ALTE (AERE – CD 84)
7. Nice Côte d'Azur (+ Vence)
8. Toulon Provence Métropole
9. Ouest 06 (CASA, Grasse, Canne, Le Cannet)
10. Conseil Départemental 05
11. CAD (Draguignan)
12. Pays d'Arles
13. Pays Dignois

⇒ **Plus de 80% de la population régionale couverte**

Pilotage et cohésion assurés conjointement par la **Région PACA**, l'**ADEME PACA** et la **DREAL PACA**.

Positionnement local du dispositif

Adossée au PRIS-EIE, la PTRE est un service public fédérateur en appui au marché de la rénovation énergétique

3 IDÉES DIRECTRICES

- **Capter, orienter, faciliter, rassurer et aider** les porteurs de projet **tout au long de leur parcours de rénovation**, notamment sur le **volet financier**, qu'ils soient en situation de **décision individuelle ou collective**.
- Améliorer la **visibilité de l'Offre et de la Demande** ▶ Augmenter le nombre de rénovations et les volumes d'affaires.
- Valoriser la **qualité** et les **bonnes pratiques** | Faciliter les **retours d'expérience** ▶ Effet de levier et essaimage.

3 AXES D'ACTION



Tiers de confiance *public*

- Conseil personnalisé et suivi long terme (*à différencier d'une mission d'accompagnement, d'AMO ou de maîtrise d'œuvre*).
- Aide sur le volet financier.
- Qualification du projet et du porteur ▶ Gain de temps pour les professionnels.
- Facilitation ▶ Boussole.
- Valorisation des projets.
- **Réduction des risques d'échec ou d'abandon du projet.**



Co-animation territoriale

- Sensibilisation.
- Communication ciblée.
- **Co-organisation d'évènements et d'actions récurrentes et de proximité.**
- Mobilisation et promotion des acteurs.
- Promotion des initiatives existantes.
- Emergence d'une communauté d'acteurs et de porteurs de projets.



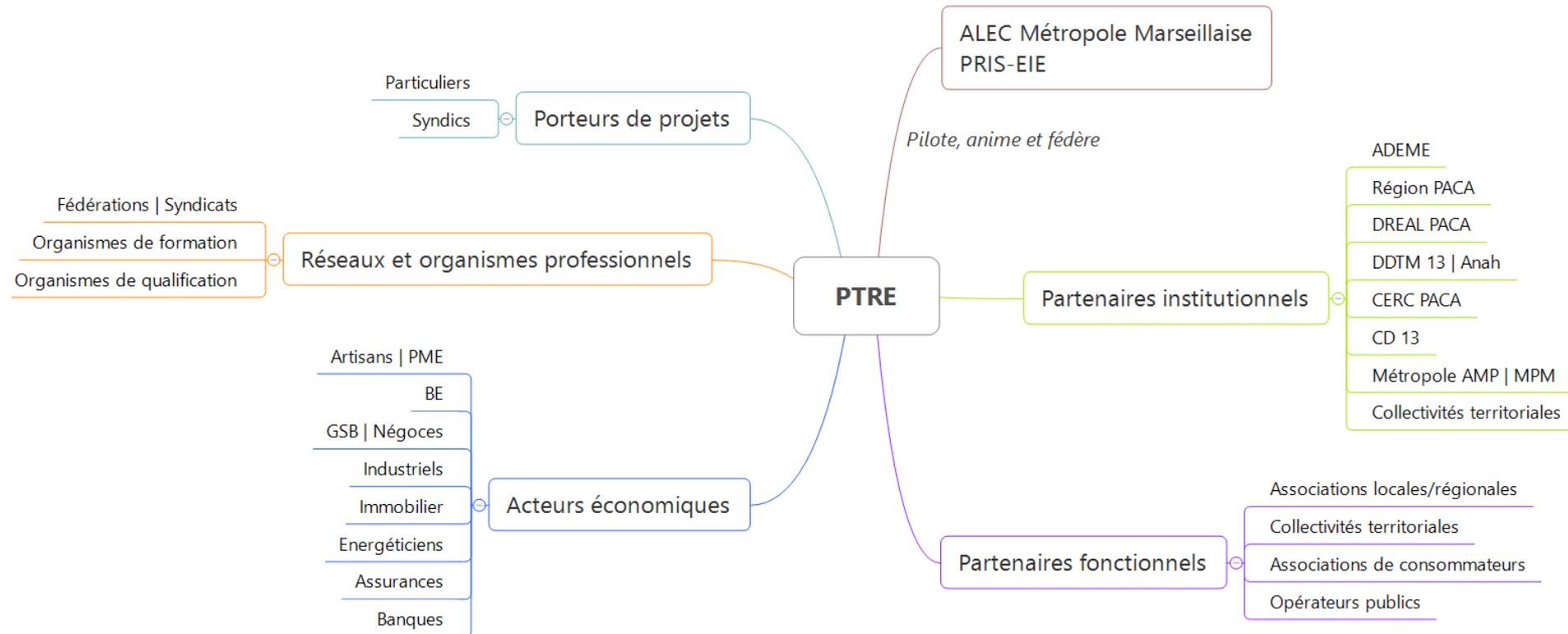
Environnement numérique *mutualisé sur plusieurs territoires*

- Système d'information | Base de données.
- Gestionnaire de projets collaboratif ▶ Effet de levier du conseil « humain ».
- Annuaire critérisé | carte des professionnels et des projets ▶ Mise en relation qualifiée.
- Outils financiers ▶ Lien avec les financeurs.
- Relai des offres du territoire ▶ Vitrine.
- Agenda territorial partagé.

La PTRE est entrée en phase opérationnelle au **1^{er} janvier 2016**

Un glossaire des acronymes se trouve en fin de document.

Un écosystème fédérateur et intégrateur



La PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT du territoire Marseille Provence repose sur...



- Un rôle de **tiers de confiance** public
- Une **expertise** *habitat/énergie*
- La **structuration**, la **qualification** et l'**outillage** de la Demande
- La **mobilisation** Offre/Demande
- La **co-animation** territoriale
- La **valorisation** et la **mise en réseau** des acteurs et des projets
- La **fédération** et l'**intégration** des acteurs territoriaux
- Des **partenariats** locaux, régionaux et nationaux

CONTACTS

Vos interlocuteurs...

Rémy CHIDO

Directeur adjoint | Chef de projet

ALEC Métropole Marseillaise

▸ 09 72 43 76 63

▸ r.chido@alecmm.fr

Florent PIDOUX

Chargé de missions

ALEC Métropole Marseillaise

▸ 09 72 43 76 63

▸ f.pidoux@alecmm.fr



**AGENCE LOCALE DE
L'ENERGIE ET DU CLIMAT**
Métropole Marseillaise

www.alecmm.fr

38, rue Breteuil, 13006 Marseille
SIRET N° 789 376 548 00036 - Association Loi 1901, à but non lucratif

Avec le soutien de

**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE**

Territoire d'Allauch, Carnoux-en-Provence, Carry-le-Rouet,
Cassis, Cayenne, Châteauneuf-les-Martigues,
Ensuès-la-Rédonne, Gargas, Gignac-la-Nerthe,
La Ciotat, Le Roux, Marguerite, Marseille, Plan-de-Cuqens,
Rouffignac-la-Bédoule, Saint-Victor, Sausset-les-Pins,
Septèmes-les-Vallons



Glossaire des acronymes

- A**
- ADEME ▶ Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
 - ALEC ▶ Agence Locale de l'Énergie et du Climat
 - AMO ▶ Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
 - AMP ▶ Métropole Aix-Marseille-Provence
 - ATRE ▶ Atlas de Rénovation Énergétique
- C**
- CEE ▶ Certificat d'Économie d'Énergie
 - CEP ▶ Conseil en Énergie Partagé
 - CT Marseille Provence ▶ Ex-communauté urbaine MPM désormais Conseil de Territoire au sein d'AMP
 - COTECH ▶ Comité technique
- D**
- DREAL ▶ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- E**
- EIE ▶ Espace Info-Énergie
- F**
- FLAME ▶ Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie
- M**
- MOe ▶ Maîtrise d'Œuvre
 - MPM ▶ Marseille Provence Métropole
- P**
- PCET ▶ Plan Climat Énergie Territorial
 - PEC ▶ Politique Énergétique Communale
 - PRIS ▶ Point Rénovation Info-Service
 - PRIS-EIE ▶ Point Rénovation Info-Service Espace Info-Énergie
 - PR2E ▶ Programme Régional de l'Efficacité Énergétique
 - PTRE ▶ Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat
- S**
- SRCAE ▶ Schéma Régional Climat Air Énergie

ANNEXES

Parcours en « **Décision Collective** » | La copropriété



Légende :

- ALEC seule
- ALEC & Acteurs externes
- Acteurs externes

Parcours en « Décision Individuelle »



Légende :

-  ALEC seule
-  ALEC & Acteurs externes
-  Acteurs externes